

## Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Rabel, 26 octobre 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (68r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Rabel, 26 octobre 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50576>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 octobre 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Rabel, Alphonse](#)

Lieu de destination 66, rue d'Enfer, Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

RésuméGodin répond à la lettre de Rabel du 28 août 1881 : il lui demande s'il a l'intention de fonder une société et quel sera l'objet de celle-ci. Il précise que le droit d'association est contraint à certaines formalités et se dit prêt à donner à Rabel les renseignements qu'il désire.

NotesLieu de destination : « chez M. David-Trouillier 66 rue d'Enfer St Quentin (Aisne) ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

### Information

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise, 1<sup>er</sup> Janvier 1848  
10 h 30

Cher Monsieur Rabel,

Un long voyage m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre du 28<sup>me</sup> Décembre. Bien répondre à votre lettre, j'aurai besoin de faire une façon plus explicite que celle où les objets que nous intéressent dans l'instigation de former une société ? Quel serait le but officiel de cette fondation ?

Je vous conseille effectivement la réunion.

Visant au droit humain - mais il est attaché à ce terme provisoire auquel les citoyens sont obligés de soumettre.

Je suis tout à votre disposition pour vous donner les éclaircissements la moins pénible, en vous priant d'agréer, cher Monsieur, mes civilités parfaites.

Ferdinand  
[Signature]